



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 6 décembre 2022

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Charles Ange GINESY, Madame Caroline MIGLIORE, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET, Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Didier CARRETERO, Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Céline DUQUESNE, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Madame Vanessa LELLOUCHE, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Philippe PRADAL à Monsieur Anthony BORRE.

RAPPORT N° 22-26 - Budget primitif 2023 - Budget principal

Le projet de budget primitif 2023 que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen est établi selon les orientations budgétaires adoptées lors de la séance du conseil d'administration du 18 octobre 2022.

Ce budget primitif :

- s'inscrit dans un contexte exceptionnellement contraint ;
- maintient, malgré tout, la démarche de stabilisation des charges à caractère général ;
- poursuit l'optimisation des dépenses liées aux charges de personnel tout en permettant le renforcement des effectifs affectés dans les centre d'incendie et de secours ;
- maintient l'effort sur le programme d'investissement.

Deux impératifs majeurs ont été respectés :

A- Assurer l'équilibre financier

Le projet de budget primitif total 2023 s'établit à 185 111 000 €. Il s'équilibre comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	22 660 000 €	22 660 000 €
FONCTIONNEMENT	162 451 000 €	162 451 000 €
TOTAL BP	185 111 000 €	185 111 000 €

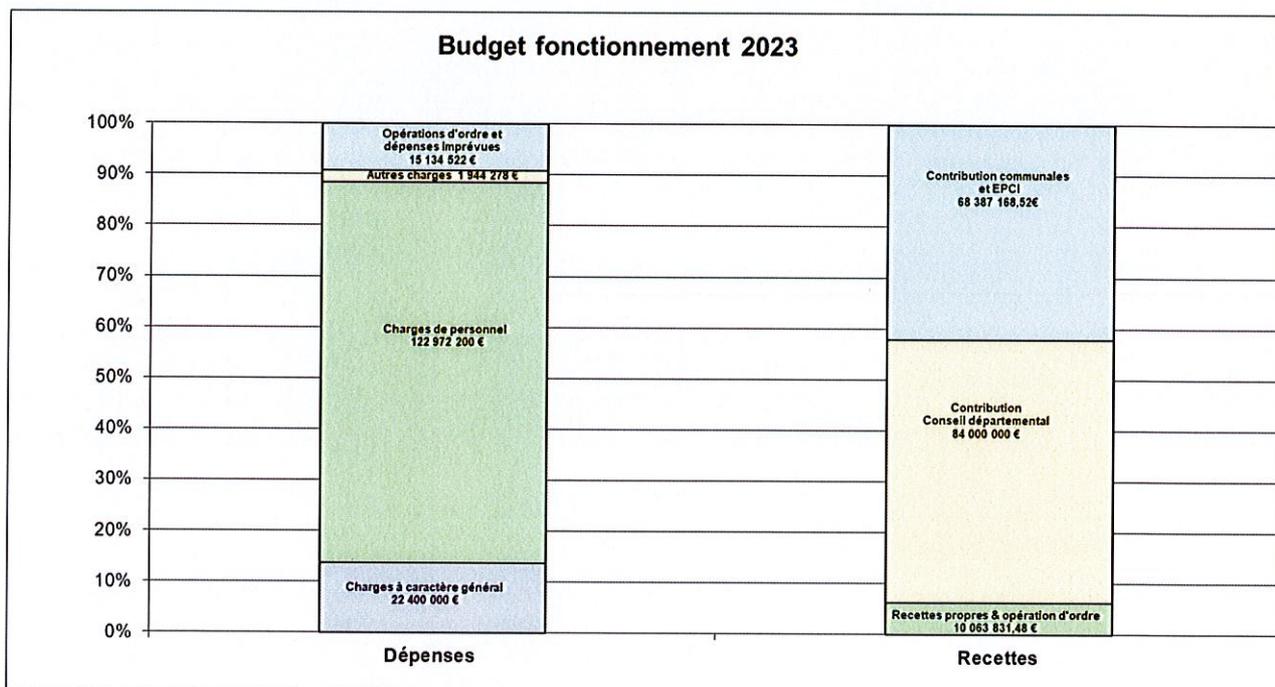
Les recettes de fonctionnement sont essentiellement composées des contributions du Département, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) inscrites au chapitre 74 pour un montant de 152,39 M€.

Je vous rappelle que le besoin de financement exprimé par le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06) auprès du conseil départemental s'élève à 84,735 M€. Cela étant, la contribution du Département inscrite au budget primitif 2023 se monte à 84 M€ et fera l'objet d'un abondement complémentaire de 0,735 M€ en cours d'année 2023.

La hausse du budget de fonctionnement 2023 résulte essentiellement :

- des charges de personnels devant intégrer les évolutions réglementaires décidées nationalement ;
 - de la volonté de renforcer les effectifs opérationnels à un niveau performant permettant une réponse optimale sur l'ensemble du territoire Maralpin ;
- mais également :
- des conséquences du contexte économique et géopolitique mondial actuel.

L'équilibre du budget primitif (BP) 2023 implique, en conséquence, une augmentation de la contribution du Département ainsi que celles des communes et des EPCI.



Le budget primitif 2023 du SDIS 06 est marqué par une hausse des dépenses de fonctionnement fixées à 162,45 M€.

L'analyse par chapitre globalisé des dépenses de fonctionnement permet de souligner le poids que représente le chapitre globalisé 012 « charges de personnel et frais assimilés » (près de 75,7 %) par rapport au budget total de dépenses de fonctionnement, en hausse par rapport à l'exercice 2022 (pour mémoire 75,6 %).

Ces charges de personnel (122,97 M€) comprennent les dépenses de personnel permanent ainsi que les indemnités devant être versées aux sapeurs-pompiers volontaires (SPV).

Comme indiqué précédemment, elles sont impactées par des décisions réglementaires décidées nationalement :

- augmentation du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % ;
- revalorisation des grilles de catégorie C et du personnel de la sous-direction santé ;
- augmentation des indemnités versées aux SPV de 3,5 %.

L'établissement se doit donc de poursuivre sa maîtrise des dépenses de personnel par une gestion finement optimisée des remplacements suite aux départs en retraite. Cette optimisation ayant comme principal objectif de répondre à la volonté de renforcer les effectifs opérationnels à un niveau performant sur l'ensemble du territoire.

C'est ainsi qu'une formation initiale (FI) de 40 caporaux de sapeurs-pompiers professionnels (SPP) a débuté le 1^{er} novembre 2022 et qu'une formation initiale de 23 caporaux de sapeurs-pompiers est programmée en octobre 2023 (coût estimé pour les deux FI de 1,7 M€). De plus, 5 agents de retour de fin de mise à disposition (4 de retour de l'aéroport et 1 pour convenance personnelle) porteront à 68 agents le nombre de SPP qui viendront renforcer le corps départemental.

L'application du glissement vieillesse technicité (GVT), limité à son niveau le plus bas et contraint par la réglementation, nécessite, par ailleurs, un besoin de financement de 1 M€ (soit 0,99 % de la masse salariale).

S'agissant des SPV, qui participent aux côtés des SPP aux missions de l'établissement, il convient de prévoir les indemnités au titre des actions de formation (formateurs et stagiaires SPV) et des activités opérationnelles (interventions, renforts de gardes urbaines, mobilisations préventives dans le cadre de la campagne feux de forêts, gardes médicales/opérationnelles des personnels SPV du service de santé et de secours médical) ceci dans un contexte de retour à une activité opérationnelle soutenue et dépassant celle du niveau pré Covid-19.

Les crédits prévus au BP 2023 pour ces indemnités sont de l'ordre 17,24 M€ dont 1,19 M€ pour les actions de formation.

Malgré le contexte tendu, ce montant doit permettre de mettre en œuvre des mesures d'encouragement et de reconnaissance du volontariat tout en favorisant l'atteinte des effectifs de garde :

- le recrutement de SPV saisonniers afin de répondre à une forte sollicitation liée à l'activité opérationnelle pendant la période estivale ;
- un renforcement des effectifs SPV pérenne afin d'optimiser la couverture du département et le maillage territorial ;
- une revalorisation de l'indemnisation des gardes postées ainsi que l'harmonisation des gardes et astreintes.

Les dépenses liées aux activités opérationnelles (16,05 M€), nous oblige à rappeler que selon leurs intensités, il conviendra, s'il y a lieu, de réajuster le niveau de ces crédits lors d'une prochaine étape budgétaire.

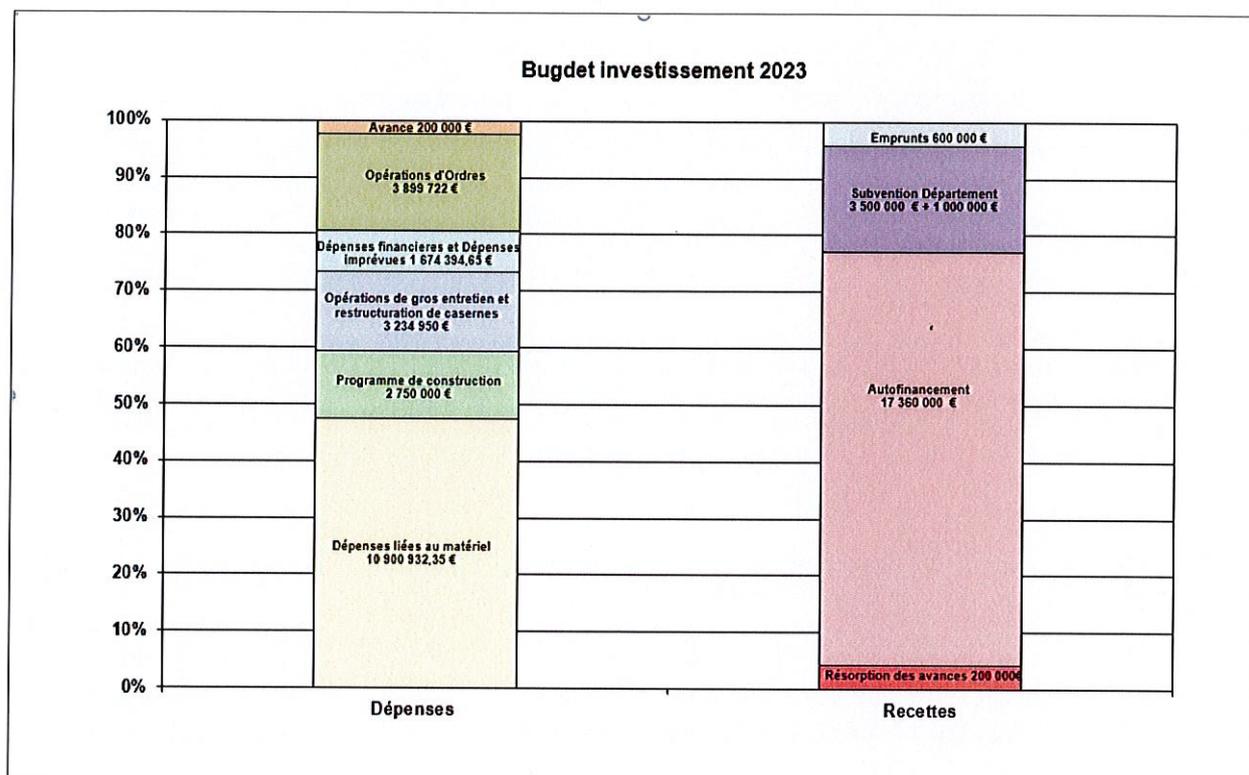
Les crédits prévus au titre du chapitre 011 sont estimés à 22,4 M€, avec une augmentation globale de 1,1 M€ notamment liée aux facteurs conjoncturels que sont à la hausse mondiale du coût des matières premières, des pièces détachées et des énergies, elle-même causée par la période post Covid-19 et la guerre de Ukraine, qui impactent le budget de l'établissement.

Au titre de la dotation aux amortissements, je vous propose d'appliquer le dispositif spécifique visant à neutraliser budgétairement la charge de l'amortissement des bâtiments publics à hauteur de 2,69 M€ tel que le prévoit l'instruction budgétaire et comptable M61.

B- Intensifier l'effort d'investissement

La section d'investissement finançant les biens mobiliers et les opérations bâtementaires issus du programme 2023 représente 22,66 M€. Ce montant souligne la volonté de l'établissement de poursuivre son effort dans ce domaine.

Elle est notamment financée par la dotation aux amortissements (14,9 M€), le FCTVA (2.35 M€), le recours à l'emprunt (0,6 M€) ainsi que par une subvention d'équipement du Département de (3,5 M€), complétée par une subvention exceptionnelle d'1 M€ dédiée au renouvellement des moyens nautiques affectés aux communes de Nice et Cannes.



Le programme d'équipement prévisionnel 2023 s'élèvera à 16,88 M€ et permettra de maintenir, malgré le contexte actuel exceptionnellement contraint, un renouvellement optimisé des équipements et de poursuivre les actions entreprises dans le cadre de la politique bâtementaire du SDIS 06.

Les centres d'incendie et de secours constituent l'outil quotidien des sapeurs-pompier. Ils doivent garantir à l'ensemble des agents des conditions de travail optimales.

Il est par ailleurs prioritaire de continuer la modernisation et la mise en sécurité du parc des véhicules d'incendie et de secours, avec notamment l'acquisition d'une échelle pivotante à mouvements combinés (EPC), de deux bateaux pompes et d'un bateau de reconnaissance et de sauvetage (BRS).

En cohérence avec le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), les opérations de construction et de restructuration portent sur la poursuite de plusieurs chantiers de construction. Elles sont maintenant conduites en maîtrise d'œuvre externe. Le développement durable est intégré dans ces opérations.

Dans le cadre du programme immobilier 2022-2026, 2.75 M€ seront consacrés, cette année, à la

continuité des projets de réhabilitation ou de construction.

Pas moins de 11 casernes seront concernées en 2023 par cet ambitieux programme :

- les constructions des CIS de Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Pégomas, Guillaumes ;
- les restructurations des CIS Castagniers, Vence, Carros, Isola et Cannes Pastour ;
- le renforcement sismique du CIS Nice Magnan ;
- la réalisation de l'antenne de premiers secours de Roquebrune-Cap-Martin nécessite l'augmentation de l'autorisation de programme correspondante et de l'AP du projet s'explique par l'augmentation des index BT entre le 4 novembre 2021, date de consolidation, et le 6 décembre 2022 ainsi que par les modifications et adaptations concertées du programme (amélioration fonctionnelle des espaces intérieurs, prise en compte de la sécurisation du site, adaptation de la liaison entre le bâtiment existant et l'extension principale).

Quant aux opérations de gros entretien et mises aux normes, l'accent sera notamment mis sur les plans pluriannuels d'équipements suivants (2,99 M€) :

- le plan de sécurisation des sites du SDIS 06, conduit dans le cadre d'un groupe de travail en partenariat avec les partenaires sociaux (500 000 €) ;
- le plan de prévention des risques liés aux émanations des fumées toxiques prévoyant la mise en œuvre de structures adaptées dont les priorités seront fixées conjointement avec la sous-direction territoriale (SDT) (500 000 €) ;
- des travaux d'amélioration dans des centres de première intervention (CPI) de l'arrière-pays notamment à Lucéram, Peille, Cabris, Andon, Le Tignet et Breil-sur-Roya ;
- des travaux de remise en état dans des centres d'incendie et de secours notamment à Antibes, Cagnes-sur-Mer, Cannes La Bocca, Grasse, Nice Magnan, et Menton.
- des travaux de restructuration du plateau technique de formation départemental de Saint-Vallier ;
- des travaux d'aménagement pour l'implantation du centre d'apprentissage virtualisé à Cagnes-sur-Mer ;

Ces travaux permettront d'optimiser la réponse opérationnelle et de consolider le maillage territorial.

Par ailleurs, en vue d'anticiper au mieux les aspects budgétaires, techniques, et organisationnels des futurs travaux, l'établissement va recourir à la mise en place d'assistances à maîtrise d'ouvrage (AMO). Cette démarche sera intégrée aux projets prévus dans les centres de secours de Cannes-la-Bocca, Nice Hancy, Mougins, Nice Fodéré, Valbonne, Nice Saint-Isidore, Lucéram ainsi que sur les sites de l'atelier départemental, du futur centre d'apprentissage virtualisé situé à Cagnes-sur-Mer et du plateau technique du centre de formation.

Le programme en matériels est estimé à 11,14 M€ permettra de répondre au mieux aux besoins opérationnels.

Les crédits prévus pour le matériel roulant d'incendie et de secours représentent 6,48 M€.

Les nouvelles autorisations de programme du plan pluriannuel 2022/2026 d'acquisition de matériels roulants concernent essentiellement la poursuite du renouvellement des véhicules d'incendie et de secours les plus sollicités, avec un effort particulier consenti notamment pour l'acquisition des matériels ci-après. Il est à noter la nécessaire adaptation des commandes aux chaînes de production des constructeurs, elles-mêmes impactées par la pénurie des matières premières et des composants.

VÉHICULES	QUANTITÉS	OBSERVATIONS
VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes)	23	Poursuite plan d'équipement
VSAV électrique (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes)	1	Acquisition véhicule électrique pour l'Ile Sainte-Marguerite
FPT (Fourgon Pompe-Tonne)	1	Poursuite plan d'équipement
VLM (Véhicule de Liaison Médecin)	1	Poursuite plan d'équipement
VLI (Véhicule de Liaison Infirmier)	1	Poursuite plan d'équipement
VL électrique (Véhicule de Liaison)	3	Poursuite plan d'équipement
CCRM (Camion-Citerne Rural Moyen)	3	Poursuite plan d'équipement
BRS (Bateau de Reconnaissance et de Sauvetage)	1	Basé au port d'Antibes, ce vecteur vient en remplacement du BRS « Martini »
Bateau Pompe	2	Ces embarcations viennent en remplacement des bateaux précédemment basés à Nice et Cannes (le « commandant Croizet » et le « Brutus »).
EPC (Echelle Pivotante Combiné)	1	Poursuite plan d'équipement
VTU 2 Type Kangoo (Véhicule Tout Usage)	10	Poursuite plan d'équipement
VL B2 Type Sandero (Véhicule léger)	7	Poursuite plan d'équipement
VTU 1 Type Master (Véhicule tout Usage)	9	Poursuite plan d'équipement
VRCH (Véhicule Risque Chimique)	1	Poursuite plan d'équipement
VTP 9 places (Véhicule Transport de Personnel)	2	Renouvellement du parc
Porte Berce (différents tonnages)	4	Renouvellement du parc car ne remplissant plus les conditions optimales de sécurité.

Les dépenses d'équipement sont détaillées dans le rapport du programme d'équipement qui vous a été soumis par ailleurs.

Un montant de 0,2 M€ est également prévu au titre du paiement des avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles ou corporelles dans le cadre de l'application du code des marchés publics et de l'instruction budgétaire et comptable M61.

Les dépenses liées aux opérations financières à hauteur de 5,76 M€ (soit 25,42 % de la section) correspondent notamment au remboursement en capital des emprunts (1,45 M€), à la neutralisation des amortissements (2,69 M€), à la résorption des avances versées (0,2 M€), à l'amortissement des subventions versées par le département (0,97 M€) ainsi qu'aux dépenses imprévues (0,21 M€).

Le document budgétaire faisant apparaître les inscriptions en dépenses et en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement est présenté, ci-après, en annexe.

Je vous propose d'approuver le présent budget primitif 2023 du budget principal d'un montant total de 185 111 000 € soit 162 451 000 € en section de fonctionnement et 22 660 000 € en section d'investissement selon le niveau de vote suivant :

- niveau du chapitre globalisé pour la section de fonctionnement,
- niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le présent budget primitif 2023 du budget principal d'un montant total de 185 111 000 € soit 162 451 000 € en section de fonctionnement et 22 660 000 € en section d'investissement selon le niveau de vote suivant :

- niveau du chapitre globalisé pour la section de fonctionnement,
- niveau du chapitre pour la section d'investissement.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY

**FICHE SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES
BUDGET PRINCIPAL**

Références :

- article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;
- décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;
- article R. 1424-32-1 et D. 3312-12 du code général des collectivités territoriales.

L'article D. 3312-12 du code général des collectivités territoriales, applicable aux services départementaux d'incendie et de secours, énonce les informations qui doivent figurer dans le rapport d'orientation budgétaire, objet de la présente annexe. L'élaboration des orientations budgétaires pour 2023 a été conduite en prenant en compte des différents éléments qui impactent le coût du service :

- Les décisions réglementaires décidées nationalement que sont l'augmentation du point d'indice de la fonction publique de 3,5 %, la revalorisation des grilles de catégorie C et du personnel de la sous-direction santé ainsi que l'augmentation des indemnités versées aux SPV de 3,5 % ;
- la volonté de renforcer les effectifs opérationnels à un niveau performant sur l'ensemble du territoire. C'est ainsi qu'une formation initiale de 40 caporaux de sapeurs-pompiers professionnels (SPP) a débuté le 1^{er} novembre 2022 et qu'une formation initiale de 23 caporaux de sapeurs-pompiers est programmée en octobre 2023 ;
- l'objectif de maintenir les investissements permettant un renouvellement optimisé du matériel d'incendie et de secours ;
- la poursuite du programme de construction et de réhabilitation des casernes de sapeurs-pompiers dans le département ;
- Malgré le contexte tendu, la politique de mise en œuvre de mesures d'encouragement et de reconnaissance du volontariat tout en favorisant l'atteinte des effectifs de garde à travers :
 - le recrutement de SPV saisonniers afin de répondre à une forte sollicitation liée à l'activité opérationnelle pendant la période estivale ;
 - un renforcement des effectifs SPV pérenne afin d'optimiser la couverture du département et maillage territorial ;
 - une revalorisation de l'indemnisation des gardes postées ainsi que l'harmonisation des gardes et astreintes.
- une augmentation des charges à caractère général induite par la hausse mondiale du coût des matières premières, des pièces détachées et des énergies, elle-même causée par la période post Covid-19 et la guerre en Ukraine),

Evolution de l'activité opérationnelle (tous types d'interventions) mensuelle et cumulée

		janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2021	mensuelle	7 913	7 026	7 825	7 288	8 264	9 533	11 036	11 573	9 267	9 005	8 521	9 369
	cumulée	7 913	14 939	22 764	30 052	38 316	47 849	58 885	70 458	79 725	88 730	97 251	106 620
2022	mensuelle	9 428	7 995	8 836	8 577	9 408	10 398	11 236	9 522	8 000	7 707		
	cumulée	9 428	17 423	26 259	34 836	44 244	54 642	65 878	75 400	83 400	91 107		

Evolution mensuelle et cumulée du Nb de départs 'agents'

		janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2021	SPV	12 252	11 289	12 728	11 780	14 098	17 230	22 086	22 946	15 279	15 059	13 864	17 010
	SPP	16 873	14 957	16 513	15 181	16 541	18 661	19 204	20 744	18 624	17 843	17 251	18 356
	Tot mensuel	29 125	26 246	29 241	26 961	30 639	35 891	41 290	43 690	33 903	32 902	31 115	35 366
	Cumulé SPV	12 252	23 541	36 269	48 049	62 147	79 377	101 463	124 409	139 688	154 747	168 611	185 621
	Cumulé SPP	16 873	31 830	48 343	63 524	80 065	98 726	117 930	138 674	157 298	175 141	192 392	210 748
	Cumulé SPV+SPP	29 125	55 371	84 612	111 573	142 212	178 103	219 393	263 083	296 986	329 888	361 003	396 369
2022	SPV	16 618	14 444	15 636	15 074	15 829	18 941	22 973	20 157	14 213	13 252		
	SPP	18 220	15 019	17 923	16 223	18 676	19 860	18 591	15 574	15 627	14 994		
	Tot mensuel	34 838	29 463	33 559	31 297	34 505	38 801	41 564	35 731	29 840	28 246		
	Cumulé SPV	16 618	31 062	46 698	61 772	77 601	96 542	119 515	139 672	153 885	167 137		
	Cumulé SPP	18 220	33 239	51 162	67 385	86 061	105 921	124 512	140 086	155 713	170 707		
	Cumulé SPV+SPP	34 838	64 301	97 860	129 157	163 662	202 463	244 027	279 758	309 598	337 844		

1. Comparaison ressources et charges Budget 2022 / BP 2023

FONCTIONNEMENT	BUDGET 2022 Délibération n°22-19 du 18/10/2022	BP 2023
Dépenses	161,25	162,45
Réelles	146,47	147,49
011 Charges à caractère général	23,89	22,40
012 Charges de personnel	120,63	122,97
65 Autres charges	1,21	1,31
66 Charges financières	0,55	0,56
67 Charges exceptionnelles	0,06	0,06
68 Provisions	0,02	0,02
022 Dépenses imprévues	0,11	0,17
Ordre	14,79	14,96
042 Opérations d'ordre	14,79	14,96
Dotation aux amortissements	14,65	14,90
Opérations des sorties de biens	0,14	0,06
Recettes	161,25	162,45
Réelles	156,57	158,75
74 Contributions et participations	146,83	152,39
Contributions des communes	65,13	68,39
Contribution du département	81,70	84,00
Recettes propres	9,74	6,36
Ordre	3,43	3,70
042 Opérations d'ordre	3,43	3,70
Opération des sorties de biens	0,03	0,03
Neutralisation des amortissements	2,58	2,69
Quote-part des subventions d'investissement	0,83	0,98
Excédent	1,25	0,00

INVESTISSEMENT	BUDGET 2022 Délibération n°22-19 du 18/10/2022 – DM1	BP 2023
Dépenses	29,49	22,66
Réelles	25,76	18,76
20 - 21 - 23 Programme équipement	23 ¹	16,89 ²
16 Emprunt	1,32	1,46
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues	0,13	0,21
238 Avances forfaitaires	0,30	0,2
204 Subventions d'équipement versées	1,01	0
Ordre	3,73	3,90
040 Opérations d'ordre	3,43	3,70
Opérations des sorties de biens	0,03	0,03
Neutralisation des amortissements	2,58	2,69
Quote-part des subventions d'investissement	0,83	0,98
041 Opération patrimoniale	0,30	0,20
D001 Solde d'exécution	0,00	0,00
Recettes	29,49	22,66
Réelles	14,33	7,50
23 Résorption avance forfaitaire	0,00	0,00
10 Dotation (FC TVA)	3,78	2,35
10 Dons et legs en capital	0,00	0,00
13 Subvention d'investissement	3,50	4,50
024 Produits de cessions d'immobilisations	0,05	0,05
16 Emprunts	7,00	0,60
Ordre	15,09	15,16
040 Opérations d'ordre	14,79	14,96
Amortissement	14,65	14,90
Opérations des sorties de biens	0,14	0,06
041 Opération patrimoniale	0,30	0,20
R001 Solde d'exécution	0,07	0,00
1068 Excédent de fonctionnement	0,00	0,00

2. Montant des budgets consolidés votés et prévus

	Compte Administratif 2021 Budget principal en € Délib 22-5 du 15/03/2022		BUDGET 2022 Budget principal en € Délib n° 22-18 du 18/10/2022 - DMI		BP 2023 Budget principal en €	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL						
Section de fonctionnement	153 950 471	155 201 565	161 254 940	161 254 940	162 451 000	162 451 000
Section d'investissement	28 039 397	28 112 698	29 493 202	29 493 202	22 660 000	22 660 000
TOTAL CUMULE	181 989 868	183 314 263	190 748 142	190 748 142	185 111 000	185 111 000

	Compte Administratif 2021 Budget annexe en € Délib 22-6 du 15/03/2022		BUDGET 2022 Budget principal en € Délib n° 22-19 du 18/10/2022 - DMI		BP 2023 Budget principal en €	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
BUDGET ANNEXE						
Section de fonctionnement	721 549	941 871	905 870	905 870	793 320	793 320
Section d'investissement	13 572	116 144	140 628	140 628	46 500	46 500
TOTAL CUMULE	735 121	1 058 015	1 046 498	1 046 498	839 820	839 820

	Compte Administratif 2021		BUDGET 2022 après vote DMI en €		BP 2023 en €	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
CONSOLIDATION BUDGET PRINCIPAL et ANNEXE						
Section de fonctionnement	154 672 020	156 143 436	162 160 810	162 160 810	163 244 320	163 244 320
Section d'investissement	28 052 969	28 228 842	29 633 830	29 633 830	22 706 500	22 706 500
TOTAL CUMULE	182 724 989	184 372 278	191 794 640	191 794 640	185 950 820	185 950 820

3. Crédits d'investissement pluriannuels

Pour les opérations d'investissement importantes ayant un caractère pluriannuel, le SDIS 06 a mis en place des « autorisations de programme et crédits de paiement » (AP/CP). Ces autorisations lui permettent d'engager une opération dans son intégralité, en inscrivant uniquement au budget les dépenses susceptibles d'être réglées dans l'année d'exécution.

Deux domaines sont concernés par des AP/CP :

- les réhabilitations et constructions liés au parc immobilier.
- le plan pluriannuel 2022-2026 d'acquisition de matériels roulants,

Les tableaux ci-dessous présentent une synthèse des autorisations et crédits de paiement ouverts :

AP/AE CONSTRUCTIONS	AP	CP Antérieurs	CP 2023	Reste à financer
<i>CIS Saint Martin Vesubie</i>	5 200 000,00	645 696,00	500 000,00	4 054 304,00
<i>CIS Cannes Pastour</i>	4 500 000,00	330 000,00	300 000,00	3 870 000,00
<i>CIS Castagniers</i>	2 000 000,00	464 265,58	300 000,00	1 235 734,42
<i>CIS Isola</i>	2 000 000,00	180 000,00	150 000,00	1 670 000,00
<i>CIS Pegomas</i>	3 200 000,00	230 000,00	200 000,00	2 770 000,00
<i>CIS Saint Sauveur / Tinée</i>	3 200 000,00	280 000,00	160 000,00	2 760 000,00
<i>CIS Guillaumes</i>	3 200 000,00	280 000,00	300 000,00	2 620 000,00
<i>CIS Vence</i>	4 000 000,00	180 000,00	140 000,00	3 680 000,00
<i>CIS Carros</i>	4 000 000,00	50 000,00	100 000,00	3 850 000,00
<i>Renforcement sismique CIS Nice-Magnan</i>	3 500 000,00	450 000,00	100 000,00	2 950 000,00
<i>Antenne de secours Roquebrune-Cap-Martin</i>	2 200 000,00	647 205,31	500 000,00	1 052 794,69
Total AP/AE	37 000 000,00	3 737 166,89	2 750 000,00	30 512 833,11

AP ACQUISITION MATERIELS ROULANT		AP	CP 2022		CP 2023		CP 2024		CP 2025		CP 2026	
Qté	Objet		Qté	Montant								
62	<i>VSAV</i>	5 856 544,00			23	2 253 954,00	13	1 165 547,00	13	1 200 514,00	13	1 236 529,00
2	<i>VSAV 4X4</i>	215 884,00	2	215 884,00								
1	<i>VSAV Petit gabarit électrique</i>	86 000,00			1	86 000,00						
5	<i>FPT</i>	1 504 567,00	1	293 205,00	1	293 205,00	1	297 052,00	1	305 963,00	1	315 142,00
5	<i>FPTL</i>	1 271 083,00	2	489 140,00			2	523 076,00			1	258 867,00
16	<i>CCFM</i>	4 791 253,00	6	1 692 064,00			4	1 224 525,00	3	923 480,00	3	951 184,00
24	<i>VTU1</i>	715 282,00			9	256 203,00	5	148 526,00	5	152 982,00	5	157 571,00
68	<i>VTU2</i>	1 179 962,00			10	163 140,00	15	252 963,00	20	349 672,00	23	414 187,00
5	<i>VTP</i>	175 200,00			2	66 990,00	1	35 009,00	1	36 060,00	1	37 141,00
25	<i>VLTT</i>	947 279,00	10	371 300,00			5	186 347,00	5	191 937,00	5	197 695,00
3	<i>VSRM Châssis</i>	225 976,00	1	77 522,00			1	73 130,00			1	75 324,00
3	<i>VSRM équipement</i>	549 162,00	1	172 800,00			1	185 400,00			1	190 962,00
10	<i>CCRL (SR ou OD)</i>	2 336 068,00	6	1 360 044,00					2	480 800,00	2	495 224,00
3	<i>CCRM</i>	822 958,50			3	822 958,50						
2	<i>BEA HR</i>	628 764,00	1	319 764,00			1	309 000,00				
16	<i>Porte Berce</i>	1 300 000,00	9	700 000,00	4	300 000,00	2	200 000,00	1	100 000,00		
1	<i>Camion logistique</i>	30 000,00	1	30 000,00								
5	<i>VLM</i>	199 573,00	1	38 908,00	1	29 500,00	1	42 436,00	1	43 709,00	1	45 020,00
4	<i>VLI</i>	150 818,00			1	36 050,00	1	37 131,00	1	38 245,00	1	39 392,00
2	<i>EPA</i>	1 498 908,00			1	695 508,00			1	803 400,00		
30	<i>VL</i>	526 555,00	2	43 033,00	7	105 521,92	7	119 000,08	7	126 000,00	7	133 000,00
12	<i>VL électrique</i>	276 000,00			3	69 000,00	3	69 000,00	3	69 000,00	3	69 000,00
2	<i>VLHR</i>	46 270,00	2	46 270,00								
1	<i>Camion UMM</i>	80 000,00	1	80 000,00								
1	<i>VRCH</i>	200 000,00			1	200 000,00						
2	<i>BATEAU POMPES</i>	1 000 000,00			2	1 000 000,00						
1	<i>BRS</i>	100 000,00			1	100 000,00						
311	Total AP/AE	26 714 106,50	46	5 929 934,00	70	6 478 030,42	63	4 868 142,08	64	4 821 762,00	68	4 616 238,00

4. Caractéristiques de l'endettement du SDIS 06

Caractéristiques de l'endettement du SDIS 06 AU 31/12/2022

NATURE	ORGANISME PRÊTEUR	MONTANT NOMINAL	DUREE (EN ANNEES)	NATURE DU TAUX	TAUX NOMINAL	DATE D'EMISSION	DATE DE FIN DE CONTRAT	CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2022	ANNUITES 2023		CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2023
									REMBOURSEMENT DU CAPITAL	CHARGES D'INTERETS	
Construction Caserne St Jean Cap ferrat MON214199EUR.0219549.0003894	DEXIA crédit local	914 513,00	24 ans et 1 mois	FIXE	4,94%	15/10/2003	01/12/2027	268 218,79	48 599,06	13 250,01	219 619,73
Achat matériels Incendie et secours (EPA, Bateau,...) MIN255318EUR.0270300	DEXIA crédit local	2 000 000,00	15	FIXE	4,70%	30/06/2008	01/08/2022	-	-	-	-
Construction différents CIS MIN255320EUR.0270304	DEXIA crédit local	2 000 000,00	30	FIXE	4,95%	30/06/2008	01/08/2037	1 289 212,46	59 970,25	63 816,02	1 229 242,21
Construction différents CIS 2010.063/A101011W	Caisse d'Epargne	2 000 000,00	20	FIXE	3,34%	05/01/2012	25/01/2032	925 000,00	100 000,00	29 642,50	825 000,00
Construction différents CIS 2012.025/A10120105	Caisse d'Epargne	4 000 000,00	25	FIXE	5,87%	25/04/2012	25/04/2037	2 983 014,88	134 046,65	174 574,03	2 848 968,23
Achat SIOP 2012.063/A1012250	Caisse d'Epargne	2 000 000,00	15	FIXE	5,69%	25/05/2012	25/05/2027	600 000,14	133 333,32	31 721,76	466 666,82
Construction différents CIS MON502150EUR	La Banque postale	2 900 000,00	20	FIXE	2,40%	05/02/2015	01/03/2035	1 776 250,00	145 000,00	41 325,00	1 631 250,00
Construction différents CIS MON506772EUR	La Banque postale	1 800 000,00	20	FIXE	2,12%	25/01/2016	01/02/2036	1 192 500,00	90 000,00	24 565,50	1 102 500,00
Construction différents CIS MON530109EUR	La Banque postale	5 000 000,00	25	FIXE	1,12%	03/02/2020	01/03/2045	4 450 000,00	200 000,00	49 000,00	4 250 000,00
Construction différents CIS MIN534619EUR.0536112.001	La Banque postale	6 000 000,00	25	FIXE	0,95%	19/10/2020	01/11/2045	5 750 000,00	250 000,00	54 479,85	5 500 000,00
Construction différents CIS 2021-2890	Société Générale	7 000 000,00	25	FIXE	0,94%	03/08/2021	30/06/2047	7 000 000,00	280 000,00	66 713,89	6 720 000,00
TOTAL								26 234 196,27	1 440 949,28	549 088,56	24 793 246,99
								TOTAL DE L'ANNUITE 2023	1 990 037,84		

Simulation de l'emprunt 2023

NATURE	ORGANISME PRÊTEUR	MONTANT NOMINAL	DUREE (EN ANNEES)	NATURE DU TAUX	TAUX NOMINAL ESTIME	DATE D'EMISSION	DATE DE FIN DE CONTRAT	ANNUITE 2023	
								REMBOURSEMENT DU CAPITAL	CHARGES D'INTERETS
Simulation emprunt 2023 (Consolidation progressive courant 2023)	NC	600 000,00	25	FIXE	1,30%	01/07/2023	2048	16 985,49	6 472,44
							TOTAL DE L'ANNUITE 2023	23 457,93	

Evolution de l'endettement du SDIS 06 de 2022 à 2023

	ANNUITE 2022			ANNUITE 2023		
	Capital	Charges d'intérêts	Capital restant dû au 31/12/2022	Capital	Charges d'intérêts	Capital restant dû au 31/12/2023
Total emprunts contractés jusqu'en 2022	1 321 067,62	528 334,48	26 234 196,27	1 440 949,28	549 088,56	24 793 246,99
Simulation emprunt 2023 (Consolidation progressive courant 2023)				16 985,49	6 472,44	583 014,51
	1 321 067,62	528 334,48	1 849 402,10	1 457 934,77	555 561,00	25 376 261,50
TOTAL ANNUITES	1 321 067,62	528 334,48		1 457 934,77	555 561,00	

5. Niveau d'épargne brute et niveau d'épargne nette

NIVEAU D'EPARGNE BRUT ET NIVEAU EPARGNE NETTE

BUDGET 2022 - DM 1 (en millions d'€)		
Dépenses réelles de Fonctionnement	146,47	
Recettes réelles de Fonctionnement	156,57	
Epargne Brut	10,10	6,90%
Remboursement du Capital	1,32	
EPARGNE NETTE	8,78	6,00%

NIVEAU D'EPARGNE BRUT ET NIVEAU EPARGNE NETTE

PREVISION 2023 (en millions d'€)		
Dépenses réelles de Fonctionnement	147,49	
Recettes réelles de Fonctionnement	158,75	
Epargne Brut	11,26	7,63%
Remboursement du Capital	1,46	
EPARGNE NETTE	9,80	6,65%

6. Niveau d'endettement du SDIS 06

NIVEAU D'ENDETTEMENT DU SDIS

BUDGET 2022 - DM1 (en millions d'€)	
Encours au 1er Janvier 2022	20,56
Emprunt contracté/réalisé en 2022	7,00
Désendettement 2022	1,32
ENCOURS PREVISIONNEL AU 31 DECEMBRE 2022	26,23

NIVEAU D'ENDETTEMENT DU SDIS

PREVISION 2023 (en millions d'€)	
Encours au 1er Janvier 2023	26,23
Emprunts prévus en 2023	0,60
Désendettement 2023	1,46
ENCOURS PREVISIONNEL AU 31 DECEMBRE 2023	25,37

7. Capacité de désendettement

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

BUDGET 2022 - DM1 (en millions d'€)		
Epargne brute		10,10
Encours au 31 décembre 2022		26,23
CAPACITE DE DESENDETTEMENT		
	2,60	2 ans 7 mois

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

PREVISIONS 2023 (en millions d'€)		
Epargne brute selon prévision 2023		11,26
Encours au 31 décembre 2023		25,37
CAPACITE DE DESENDETTEMENT		
	2,25	2 ans 3 mois

8. Principaux ratios

PRINCIPAUX RATIOS

BUDGET 2022 - DM1 (en millions d'€)	
Dépenses réelles de Fonctionnement (DRF)	146,47
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)	156,57
Charge de la dette (encours /RRF)	13,13%
Rigidité des charges de personnel (Chapitre 012/RRF)	77,04%
Rigidité des charges structurelles (Chapitre 012, intêrets, contributions obligatoires/ RRF)	77,39%
Population légale totale des Alpes Maritimes : 1 108 475 (INSEE 01/01/2022) (en millions d'habitants)	
Coût du service rendu par habitant (DRF/pop)	132,14
Dépenses d'équipement par habitant (Chapitres 20, 21 et 23 / pop)	20,75

PRINCIPAUX RATIOS

PREVISION 2023 (en millions d'€)	
Dépenses réelles de Fonctionnement (DRF)	148,23
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)	159,49
Charge de la dette (encours /RRF)	16,45%
Rigidité des charges de personnel (Chapitre 012/RRF)	77,57%
Rigidité des charges structurelles (Chapitre 012, intêrets, contributions obligatoires/ RRF)	77,92%
Population légale totale des Alpes Maritimes : 1 108 475 (INSEE 01/01/2022) (en millions d'habitants)	
Coût du service rendu par habitant (DRF/pop)	133,72
Dépenses d'équipement par habitant (Chapitres 20, 21 et 23 / pop)	15,23

9. Effectifs du SDIS 06 et charges du personnel

Effectifs rémunérés au 1^{er} novembre 2022

	PATS	SPP	TOTAL
A	33	118	151
B	89	136	225
C	227	997	1224
TOTAL	349	1251	1600

Informations relatives aux dépenses de personnel

	MONTANTS BRUTS VERSES DU 01/01/2021 au 31/12/2021	MONTANTS BRUTS VERSES DU 01/01/2022 au 31/10/2022
TRAITEMENTS INDICIAIRES	40 076 823,31 €	33 878 886,52 €
REGIME INDEMNITAIRE	29 356 063,98 €	25 125 998,53 €
NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE	673 209,09 €	554 569,15 €
HEURES SUPPLEMENTAIRES REMUNEREES	40 158,90 €	37 398,88 €
AVANTAGE EN NATURE	4 893,28 €	3 954,44 €

Le temps de travail

Le nouveau temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels en sections opérationnelles adopté par le conseil d'administration prévoit deux possibilités de régime de travail, un en garde de 24 heures et l'autre en garde de 12 heures. De plus certains agents peuvent opter pour un régime dit "mixte", composé de gardes et de jours de service sur certaines fonctions et pour des activités définies.

La consultation menée en 2022 dans le cadre du dialogue social a permis d'identifier 152 agents sapeurs-pompiers professionnels en sections opérationnelles souhaitant passer du régime de garde de 24h en 12h. La collectivité va étudier ces choix afin de répondre le plus objectivement possible à ces demandes en intégrant le potentiel opérationnel nécessaire à la réalisation des missions du SDIS 06.

S'agissant des PATS, leur temps de travail annuel demeure fixé à 1607 h.

10. Fiche Financière du trésor public sur les données du dernier CA connu

Fiche n°1 : Les ratios de niveau

	en milliers d'euros	en € par habitant	en € par habitant pour la catégorie
 FONCTIONNEMENT 			
Total des produits de fonctionnement = A	153 487	141	87
Produits de fonctionnement CAF	150 478	139	84
dont Prestations de services et ventes de produits	4 607	4	2
Dotations et participations	145 230	134	81
dont contributions et participations de l'Etat	759	1	1
dont contributions et participations des régions	0	0	0
dont contributions et participations des départements	80 000	74	44
dont contributions et participations des communes	47 078	43	8
dont contributions et participations des groupements de collectivités	17 282	16	27
Total des charges de fonctionnement = B	152 695	141	85
Charges de fonctionnement CAF	139 656	128	76
dont Charges de personnel (montant net)	115 695	107	64
Achats et charges externes (montant net)	20 685	19	11
Subventions et contingents	1 325	1	1
dont contributions obligatoires et participations	412	0	0
Subventions	233	0	0
Charges financières	525	0	0
Résultat comptable = A - B = R	793	1	2
Capacité d'autofinancement brute = CAF	11 620	11	7
 INVESTISSEMENT 			
Total des Ressources d'investissement budgétaires = C	29 303	26	18
dont : FCTVA	3 435	3	2
Subventions d'investissement reçues	4 518	4	2
Produits des cessions d'immobilisations	223	0	0
Emprunts souscrits	6 000	6	3
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	29 039	26	18
dont : Dépenses d'équipement directes	23 974	22	12
Subventions d'équipements versées	0	0	0
Remboursement en capital des emprunts	1 061	1	2
Besoin de financement résiduel = D - C	-264	-0	1
Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-0
Besoin de financement de la section d'investissement	-264	-0	0
Résultat d'ensemble	1 058	1	1
 DETTE 			
dont encours des dettes bancaires et assimilées	20 555	19	18
dont encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21	20 555	19	18
Annuité des dettes bancaires et assimilées (1)	1 577	1	2

Fiche n°2 : Les ratios de structure

	en milliers d'euros	en € par habitant	en € par habitant pour la catégorie
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT			
Excédent Brut de fonctionnement = EBF	11 900	11	7
Résultat Comptable = A - B = R	793	1	2
Produits de fonctionnement CAF	150 478	139	84
Charges de fonctionnement CAF	138 558	128	78
Capacité d'autofinancement = CAF	11 920	11	7
CAF nette des remboursements de dettes bancaires et assimilées	10 869	10	5
	ratio du SDIS	ratio de la strate d'appartenance	
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT REELS			
dont Prestations des services et ventes de produits	3,08 %	2,68 %	
Dotations et participations	96,51 %	96,55 %	
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT REELLES			
dont Charges de personnel (montant net)	83,50 %	83,81 %	
Achats et charges externes (montant net)	14,63 %	14,48 %	
Subventions et contingents	0,66 %	1,02 %	
dont contributions obligatoires et participations	0,30 %	0,27 %	
Subventions	0,17 %	0,42 %	
Charges financières	0,38 %	0,45 %	
POURCENTAGE DANS LES RECETTES D'INVESTISSEMENT			
FCTVA	12,14 %	8,61 %	
Subventions d'investissement reçues	15,66 %	11,88 %	
Produits des cessions d'immobilisations	0,79 %	1,22 %	
Emprunts souscrits	21,20 %	16,50 %	
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'équipement directes	85,50 %	63,54 %	
Subventions d'équipements versées	0,00 %	0,50 %	
Remboursement en capital des emprunts	3,75 %	11,58 %	
AUTRES RATIOS			
CAF/Produits de fonctionnement CAF	7,62	8,88	
Encours des dettes bancaires et assimilées/CAF	1,72	2,47	
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 44121/CAF	1,72	2,48	
Annuités des dettes bancaires et assimilées/EBF	13,25	33,00	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
SERVICE DEPART. INCENDIE SECOURS A.M.**

Numéro SIRET : 28060051100024

POSTE COMPTABLE : PAYEUR DEPARTEMENTAL

M. 61

Budget primitif

BUDGET : SDIS BP (1)
Agrégé au budget principal de (2)

ANNEE 2023

(1) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget	3
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	11
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	12
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	15
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	16
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	17
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	18
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	19
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	20
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	21
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	22
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	23
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	24
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	25
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	26
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	28

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées	36
A3 - Etat des provisions	37
A4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	38
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B4 - Etat des engagements donnés	Sans Objet
B5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B6 - Situation des autorisations de programme	39
B7 - Situation des autorisations d'engagement	41

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	47
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	48
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	49

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	50
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
 - sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (4) de l'exercice précédent.

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER – DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif	
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL DU BUDGET	I + II	0,00	III + IV	0,00	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	0,00

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	22 660 000,00	22 660 000,00
O			
T			
E			

+ + +

R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
R			
T			
S			

= = =

Total de la section d'investissement (3)	22 660 000,00	22 660 000,00
--	----------------------	----------------------

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	162 451 000,00	162 451 000,00
O			
T			
E			

+ + +

R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
R			
T			
S			

= = =

Total de la section de fonctionnement (4)	162 451 000,00	162 451 000,00
---	-----------------------	-----------------------

TOTAL DU BUDGET (5)	185 111 000,00	185 111 000,00
-------------------------------	-----------------------	-----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	18 760 278,00	3 899 722,00	22 660 000,00	7 500 000,00	15 160 000,00	22 660 000,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	147 491 000,00	14 960 000,00	162 451 000,00	158 751 278,00	3 699 722,00	162 451 000,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	166 251 278,00	18 859 722,00	185 111 000,00	166 251 278,00	18 859 722,00	185 111 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	22 400 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	122 972 200,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 310 717,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		4 957 397,48
74	Contributions et participations		152 499 018,52
75	Autres produits de gestion courante		40 012,00
013	Atténuations de charges		1 150 150,00
Total gestion des services		146 682 917,00	158 646 578,00
66	Charges financières	556 561,00	
67	Charges exceptionnelles	57 000,00	
68	Dotations amortissements et provisions	20 000,00	
022	Dépenses imprévues	174 522,00	
76	Produits financiers		5 000,00
77	Produits exceptionnels		99 700,00
78	Reprises amortissements et provisions		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 147 491 000,00	II 158 751 278,00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :	11 260 278,00
(Recettes réelles – Dépenses réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	14 960 000,00	3 699 722,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 14 960 000,00	IV 3 699 722,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :	11 260 278,00
---	----------------------

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	V 0,00	VI 0,00
---	---------------	----------------

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 162 451 000,00	II+IV+VI 162 451 000,00
----------------------------	-------------------------------	--------------------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 2 350 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 457 934,77	600 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 1 433 404,00	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 12 652 479,35	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 3 000 000,00	(3) 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	212 959,88	
024	Produits des cessions d'immobilisations		50 000,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 18 760 278,00	II 7 500 000,00

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :.....	11 260 278,00
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	3 699 722,00	14 960 000,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00	200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 3 899 722,00	IV 15 160 000,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040	11 260 278,00
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V 0,00	VI 0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 22 660 000,00	II + IV + VI + VII 22 660 000,00
----------------------------	----------------------------------	---

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	22 400 000,00		22 400 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	122 972 200,00		122 972 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 310 717,00		1 310 717,00
66	Charges financières	556 561,00	0,00	556 561,00
67	Charges exceptionnelles	57 000,00	60 000,00	117 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	20 000,00	14 900 000,00	14 920 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	174 522,00		174 522,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		147 491 000,00	14 960 000,00	162 451 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	162 451 000,00
--	-----------------------

2 – INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	979 156,68	979 156,68
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 457 934,77	0,00	1 457 934,77
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	1 433 404,00	0,00	1 433 404,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	12 652 479,35	0,00	12 652 479,35
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	3 000 000,00	200 000,00	3 200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	0,00	3 500,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		2 720 565,32	2 720 565,32
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	212 959,88		212 959,88
Dépenses d'investissement –Total		18 760 278,00	3 899 722,00	22 660 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 660 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 150 150,00		1 150 150,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 957 397,48		4 957 397,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	152 499 018,52		152 499 018,52
75	Autres produits de gestion courante	40 012,00	0,00	40 012,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	99 700,00	3 699 722,00	3 799 422,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		158 751 278,00	3 699 722,00	162 451 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	162 451 000,00
--	-----------------------

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 350 000,00	0,00	2 350 000,00
13	Subventions d'investissement	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		14 900 000,00	14 900 000,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		30 000,00	30 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00		50 000,00
Recettes d'investissement –Total		7 500 000,00	15 160 000,00	22 660 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)	0,00
--	-------------

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 660 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	24 474 299,77	0,00	22 400 000,00	22 400 000,00	22 400 000,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	24 474 299,77	0,00	22 400 000,00	22 400 000,00	22 400 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	120 234 671,00	0,00	122 972 200,00	122 972 200,00	122 972 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 171 998,00	0,00	1 310 717,00	1 310 717,00	1 310 717,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	1 171 998,00	0,00	1 310 717,00	1 310 717,00	1 310 717,00
66	Charges financières	549 816,00	0,00	556 561,00	556 561,00	556 561,00
67	Charges exceptionnelles	44 400,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
68	Dotations amortissements et provisions	10 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	93 466,51		174 522,00	174 522,00	174 522,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	14 808 100,00		14 960 000,00	14 960 000,00	14 960 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		161 386 751,28	0,00	162 451 000,00	162 451 000,00	162 451 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	162 451 000,00
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 381 437,31	0,00	4 957 397,48	4 957 397,48	4 957 397,48
74	Contributions et participations	149 777 201,69	0,00	152 499 018,52	152 499 018,52	152 499 018,52
75	Autres produits de gestion courante	44 512,00	0,00	40 012,00	40 012,00	40 012,00
013	Atténuations de charges	1 194 850,00	0,00	1 150 150,00	1 150 150,00	1 150 150,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	291 140,00	0,00	99 700,00	99 700,00	99 700,00
78	Reprises amortissements et provisions	8 311,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	3 433 206,00		3 699 722,00	3 699 722,00	3 699 722,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		160 135 658,00	0,00	162 451 000,00	162 451 000,00	162 451 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	162 451 000,00
--	-----------------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	24 474 299,77	22 400 000,00	22 400 000,00
60611	Eau et assainissement	233 000,00	230 750,00	230 750,00
60612	Energie - Electricité	1 952 000,00	1 723 000,00	1 723 000,00
60621	Combustibles	15 721,00	11 000,00	11 000,00
60622	Carburants	2 063 653,60	1 814 450,00	1 814 450,00
60623	Alimentation	55 253,11	49 250,00	49 250,00
60628	Autres fournitures non stockées	393 446,68	317 200,00	317 200,00
60631	Fournitures d'entretien	128 403,97	123 500,00	123 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 824 680,67	2 245 798,00	2 245 798,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 084 092,00	960 600,00	960 600,00
6064	Fournitures administratives	83 000,00	80 600,00	80 600,00
60661	Médicaments	90 000,00	90 300,00	90 300,00
60662	Vaccins et sérums	5 500,00	5 200,00	5 200,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	502 000,00	493 800,00	493 800,00
6067	Produits d'intervention	97 120,00	70 893,60	70 893,60
611	Contrats de prestations de services	3 192 206,91	2 877 521,39	2 877 521,39
6132	Locations immobilières	1 102 461,00	1 115 200,00	1 115 200,00
6135	Locations mobilières	565 679,00	534 720,00	534 720,00
614	Charges locatives et de copropriété	171 483,00	173 800,00	173 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	453 158,68	360 500,00	360 500,00
61551	Entretien matériel roulant	621 000,00	338 000,00	338 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	190 732,00	172 958,00	172 958,00
6156	Maintenance	1 987 234,90	2 071 800,00	2 071 800,00
6161	Multirisques	37 500,00	26 000,00	26 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	142 377,00	55 000,00	55 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 161 159,00	3 403 000,00	3 403 000,00
617	Etudes et recherches	501,00	500,00	500,00
61821	Abonnements	51 236,00	48 250,00	48 250,00
61828	Autres	7 500,00	7 570,00	7 570,00
6184	Versements à des organismes de formation	809 121,00	645 800,00	645 800,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 900,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	12 417,75	12 100,00	12 100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 010,00	3 542,00	3 542,00
6226	Honoraires	126 309,00	63 583,01	63 583,01
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	10 700,00	10 700,00
6228	Divers	13 400,00	16 394,00	16 394,00
6231	Annonces et insertions	52 000,00	50 900,00	50 900,00
6232	Fêtes et cérémonies	88 880,53	79 700,00	79 700,00
6234	Réceptions	7 449,47	7 900,00	7 900,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	50 000,00	45 000,00	45 000,00
6238	Divers	2 300,00	3 200,00	3 200,00
6241	Transports de biens	12 421,00	9 100,00	9 100,00
6247	Transports collectifs du personnel	8 731,00	9 300,00	9 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	446 792,50	413 100,00	413 100,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	4 600,00	4 600,00
6258	Divers	6 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	52 170,00	45 348,00	45 348,00
6262	Frais de télécommunications	673 400,00	632 800,00	632 800,00
627	Services bancaires et assimilés	29 800,00	25 100,00	25 100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	800,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	476 500,00	491 300,00	491 300,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	14 200,00	20 350,00	20 350,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	550,00	550,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	550,00	550,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	363 598,00	405 922,00	405 922,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	120 234 671,00	122 972 200,00	122 972 200,00
6218	Autre personnel extérieur	14 004,00	11 537,00	11 537,00
6331	Versement mobilité	724 098,00	736 105,00	736 105,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	687 677,00	707 716,00	707 716,00
64111	Rémunération principale titulaires	39 552 975,00	40 611 720,00	40 611 720,00
64112	SFT, indemnité résidence	950 633,00	969 613,00	969 613,00
64113	NBI	743 401,00	763 146,00	763 146,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	17 400,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	31 070 230,00	32 736 316,00	32 736 316,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	606 880,00	544 292,00	544 292,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	1 500,00	0,00	0,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	15 659 000,00	15 519 000,00	15 519 000,00
64145	Vacations versées aux employeurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
64146	Service de santé	1 849 000,00	1 849 000,00	1 849 000,00
64171	Apprentis - rémunérations	94 836,00	98 438,00	98 438,00
64172	Apprentis - indemnité inflation	700,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 728 801,00	6 871 995,00	6 871 995,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 040 518,00	16 363 761,00	16 363 761,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 378,00	22 288,00	22 288,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	135 329,00	138 180,00	138 180,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	243 000,00	170 000,00	170 000,00
646	Allocations de vétérance	578 200,00	655 200,00	655 200,00
6473	Allocations de chômage	75 888,00	64 893,00	64 893,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	194 500,00	194 500,00	194 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
6488	Autres charges	1 642 723,00	1 342 500,00	1 342 500,00
65	Autres charges de gestion courante	1 171 998,00	1 310 717,00	1 310 717,00
6521	Déficit des budgets annexes	471 009,00	600 000,00	600 000,00
6531	Indemnités	42 034,00	43 253,00	43 253,00
6532	Frais de mission	400,00	400,00	400,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 320,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	257 423,00	253 552,00	253 552,00
656	Participations	160 000,00	160 000,00	160 000,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	232 800,00	233 500,00	233 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	12,00	12,00	12,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		145 880 968,77	146 682 917,00	146 682 917,00
66	Charges financières (B)	549 816,00	556 561,00	556 561,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	528 335,00	555 561,00	555 561,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 481,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (C)	44 400,00	57 000,00	57 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	6 000,00	20 000,00	20 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	6 000,00	6 000,00	6 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	11 400,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (E)	93 466,51	174 522,00	174 522,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		146 578 651,28	147 491 000,00	147 491 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	14 808 100,00	14 960 000,00	14 960 000,00
675	Valeurs comptables immobilisation cédée	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	126 600,00	30 000,00	30 000,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	14 651 500,00	14 900 000,00	14 900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		14 808 100,00	14 960 000,00	14 960 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		161 386 751,28	162 451 000,00	162 451 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (3)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				162 451 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	128 792,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	128 792,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 381 437,31	4 957 397,48	4 957 397,48
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	1 490 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
7068	Autres prestations de services	3 001 347,31	2 768 162,48	2 768 162,48
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	586 700,00	530 000,00	530 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	303 390,00	309 235,00	309 235,00
74	Contributions et participations	149 777 201,69	152 499 018,52	152 499 018,52
744	FCTVA	59 665,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 485 050,00	50 000,00	50 000,00
7473	Participation départements	81 700 000,00	84 000 000,00	84 000 000,00
7474	Participation communes	47 641 350,58	50 023 418,10	50 023 418,10
7475	Group. coll et coll. statut particulier	17 489 286,11	18 363 750,42	18 363 750,42
7477	Participation fonds européens	1 340 000,00	0,00	0,00
748	Autres participations	61 850,00	61 850,00	61 850,00
75	Autres produits de gestion courante	44 512,00	40 012,00	40 012,00
758	Produits divers de gestion courante	44 512,00	40 012,00	40 012,00
013	Atténuations de charges	1 194 850,00	1 150 150,00	1 150 150,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	275 050,00	250 050,00	250 050,00
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	919 800,00	900 100,00	900 100,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		156 398 001,00	158 646 578,00	158 646 578,00
76	Produits financiers (B)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
765	Escomptes obtenus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels (C)	291 140,00	99 700,00	99 700,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	4 300,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	100,00	100,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	186 740,00	0,00	0,00
7788	Autres produits exceptionnels	80 000,00	79 500,00	79 500,00
78	Reprises amortissements et provisions (D)	8 311,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	8 311,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		156 702 452,00	158 751 278,00	158 751 278,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	3 433 206,00	3 699 722,00	3 699 722,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7768	Neutralisation des amortissements	2 578 035,22	2 690 565,32	2 690 565,32
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	825 170,78	979 156,68	979 156,68
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 433 206,00	3 699 722,00	3 699 722,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		160 135 658,00	162 451 000,00	162 451 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	162 451 000,00
--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Dépenses d'équipement	23 409 212,92	0,00	17 085 883,35	17 085 883,35	17 085 883,35
- Non individualisées en programmes d'équipement	23 409 212,92	0,00	17 085 883,35	17 085 883,35	17 085 883,35
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	23 409 212,92	0,00	17 085 883,35	17 085 883,35	17 085 883,35
- Individualisées en programmes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	1 007 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	1 007 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	1 364 882,73	0,00	1 674 394,65	1 674 394,65	1 674 394,65
<i>040 Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>3 433 206,00</i>		<i>3 699 722,00</i>	<i>3 699 722,00</i>	<i>3 699 722,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>300 000,00</i>		<i>200 000,00</i>	<i>200 000,00</i>	<i>200 000,00</i>
Dépenses d'investissement - Total	29 514 801,65	0,00	22 660 000,00	22 660 000,00	22 660 000,00
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					22 660 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Recettes d'équipement	10 500 000,00	0,00	5 100 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	3 833 400,00	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>14 808 100,00</i>		<i>14 960 000,00</i>	<i>14 960 000,00</i>	<i>14 960 000,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>300 000,00</i>		<i>200 000,00</i>	<i>200 000,00</i>	<i>200 000,00</i>
Recettes d'investissement - Total	29 441 500,00	0,00	22 660 000,00	22 660 000,00	22 660 000,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
=					
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					22 660 000,00

(1) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		23 409 212,92	0,00	17 085 883,35	17 085 883,35
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	1 151 150,55	0,00	1 433 404,00	1 433 404,00
2031	Frais d'études	60 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00
2051	Concessions,droits similaires,brevets,..	1 091 150,55	0,00	1 113 404,00	1 113 404,00
21	Immobilisations corporelles	14 888 795,98	0,00	12 652 479,35	12 652 479,35
21351	Bâtiments publics	1 604 667,95	0,00	1 329 150,00	1 329 150,00
21531	Réseaux de transmission	143 060,73	0,00	257 000,00	257 000,00
21532	Réseaux d'alerte	2 904,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	280 255,79	0,00	133 950,00	133 950,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	6 463 296,83	0,00	6 159 278,50	6 159 278,50
21562	Matériel non mobile incendie et secours	1 803 703,40	0,00	1 135 200,00	1 135 200,00
21571	Ateliers	54 180,05	0,00	67 050,00	67 050,00
2158	Autres install., mat et outil. techn.	385 765,44	0,00	584 188,93	584 188,93
216	Collections et oeuvres d'art	4 500,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	2 260 292,85	0,00	1 616 670,00	1 616 670,00
2182	Matériel de transport	469 677,44	0,00	404 651,92	404 651,92
2183	Matériel informatique	437 902,28	0,00	548 751,00	548 751,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	800 135,77	0,00	241 993,00	241 993,00
2188	Autres immobilisations corporelles	178 453,45	0,00	174 596,00	174 596,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 369 266,39	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	4 809 560,08	0,00	1 160 000,00	1 160 000,00
231351	Bâtiments publics	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
231735	Installations générales, agencements	2 259 706,31	0,00	1 590 000,00	1 590 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	300 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	1 007 500,00	0,00	0,00	0,00
20412	Subv. public - Bâtiments, installations	1 007 500,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 364 882,73	0,00	1 674 394,65	1 674 394,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 321 067,62	0,00	1 457 934,77	1 457 934,77
1641	Emprunts en euros	1 321 067,62	0,00	1 457 934,77	1 457 934,77
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00
020	Dépenses imprévues	40 815,11		212 959,88	212 959,88

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	10 500 000,00	0,00	5 100 000,00	5 100 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	3 500 000,00	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00
1313	Subv. transf. départements	3 500 000,00	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	7 000 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	7 000 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	3 833 400,00	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 783 400,00	0,00	2 350 000,00	2 350 000,00
10222	FCTVA	3 783 400,00	0,00	2 350 000,00	2 350 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	3 433 206,00	3 699 722,00	3 699 722,00
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. nat.	1,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. régions	5 103,33	5 103,33	5 103,33
13913	Sub. transf cpte résult. départements	817 234,09	971 221,99	971 221,99
13918	Autres sub. transf équipement	2 831,36	2 831,36	2 831,36
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	1,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
198	Neutralisation des amortissements	2 578 035,22	2 690 565,32	2 690 565,32
	RECETTES (2)	14 808 100,00	14 960 000,00	14 960 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	14 808 100,00	14 960 000,00	14 960 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	126 600,00	30 000,00	30 000,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets,...	417,86	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	29 582,14	30 000,00	30 000,00
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	6 750,00	10 000,00	10 000,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	1 014 175,04	1 100 000,00	1 100 000,00
281311	Bâtiments administratifs	35 430,00	35 430,00	35 430,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	2 179 352,00	2 200 000,00	2 200 000,00
281351	Bâtiments publics	536 852,76	600 000,00	600 000,00
281531	Réseaux de transmission	590 792,79	600 000,00	600 000,00
281532	Réseaux d'alerte	263 923,00	269 256,00	269 256,00
281538	Autres réseaux	281 946,61	270 000,00	270 000,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	3 798 516,85	3 500 000,00	3 500 000,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	957 867,36	1 020 000,00	1 020 000,00
281571	Ateliers	68 541,31	70 000,00	70 000,00
281578	Autre matériel et outillage technique	290,00	300,00	300,00
28158	Autres immobilisations	182 616,55	200 000,00	200 000,00
2817311	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	14,00	14,00	14,00
2817312	Centres incendie secours (mise à dispo)	1 188 407,00	1 190 000,00	1 190 000,00
281735	Installations générales (mise à dispo)	2 215 678,26	2 500 000,00	2 500 000,00
28182	Matériel de transport	431 483,92	440 000,00	440 000,00
28183	Matériel informatique	468 982,72	425 000,00	425 000,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	315 564,84	350 000,00	350 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	114 314,99	120 000,00	120 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
041	DEPENSES (2)	300 000,00	200 000,00	200 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	300 000,00	200 000,00	200 000,00
041	RECETTES (2)	300 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	300 000,00	200 000,00	200 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 650 051,33	2 650 051,33
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 457 934,77	1 457 934,77
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 457 934,77	1 457 934,77
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 192 116,56	1 192 116,56
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	979 156,68	979 156,68
020	Dépenses imprévues	212 959,88	212 959,88

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 650 051,33	0,00	0,00	2 650 051,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		17 300 000,00	III 17 300 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 350 000,00	2 350 000,00
10222	FCTVA	2 350 000,00	2 350 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		14 950 000,00	14 950 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280412	Subv. public - Bâtiments, installations	10 000,00	10 000,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	1 100 000,00	1 100 000,00
281311	Bâtiments administratifs	35 430,00	35 430,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	2 200 000,00	2 200 000,00
281351	Bâtiments publics	600 000,00	600 000,00
281531	Réseaux de transmission	600 000,00	600 000,00
281532	Réseaux d'alerte	269 256,00	269 256,00
281538	Autres réseaux	270 000,00	270 000,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	3 500 000,00	3 500 000,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	1 020 000,00	1 020 000,00
281571	Ateliers	70 000,00	70 000,00
281578	Autre matériel et outillage technique	300,00	300,00
28158	Autres immobilisations	200 000,00	200 000,00
2817311	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	14,00	14,00
2817312	Centres incendie secours (mise à dispo)	1 190 000,00	1 190 000,00
281735	Installations générales (mise à dispo)	2 500 000,00	2 500 000,00
28182	Matériel de transport	440 000,00	440 000,00
28183	Matériel informatique	425 000,00	425 000,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	350 000,00	350 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	120 000,00	120 000,00
481...	Charges à répartir		
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	17 300 000,00	0,00	0,00	0,00	17 300 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 650 051,33
Ressources propres disponibles	IV	17 300 000,00
Solde	V = IV – II (5)	14 649 948,67

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2021901340Y00001	23/11/2021	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0060325203/43647895043	23/11/2021	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					34 214 513,00									
1641 Emprunts en euros (total)					34 214 513,00									
2003 MON214199EUR/0219549	Dexia Credit Local	09/10/2003	15/10/2003	01/12/2003	914 513,00	F	EONIA + 0,10%	4,940	0,000		A	C	O	A-1
2007 MIN255320EUR/0270304	Dexia Credit Local	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00	F		4,950	0,000		A	C	O	A-1
2010.063/A101011W	Caisse d'Epargne	05/05/2010	05/01/2012	25/04/2012	2 000 000,00	F	EURIBOR 3 MOIS + 0,20%	3,340	0,000		T	C	O	A-1
2012.025/A10120105	Caisse d'Epargne	14/02/2012	25/04/2012	25/07/2012	4 000 000,00	F		5,870	0,000		T	C	O	A-1
2012.063/A1012250	Caisse d'Epargne	19/04/2012	25/05/2012	25/08/2012	2 000 000,00	F		5,690	0,000		T	C	O	A-1
2014 MON502150EUR	La Banque Postale	19/12/2014	05/02/2015	01/09/2015	2 900 000,00	F		2,400	0,000		T	C	O	A-1
2015 MON506772EUR	La Banque Postale	28/12/2015	25/01/2016	01/08/2016	1 800 000,00	F		2,120	0,000		T	C	O	A-1
2019 MON530109EUR/0531454	La Banque Postale	13/12/2019	03/02/2020	01/06/2020	5 000 000,00	F		1,120	0,000		T	C	O	A-1
2020 MIN54519EUR	La Banque Postale	09/11/2020	06/09/2021	01/01/2022	6 000 000,00	F		0,950	0,000		T	C	O	A-1
2021 - 2890	Société Générale	23/08/2021	30/06/2022	30/06/2023	7 000 000,00	F		0,940	0,000		T	C	O	A-1
EMPRUNT 2023	EMPRUNT 2023				600 000,00	F		1,300	0,000		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					34 214 513,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		26 834 197,27					1 457 934,77	555 561,00	0,00	121 861,20
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		26 834 197,27					1 457 934,77	555 561,00	0,00	121 861,20
2003 MON214199EUR/0219549	N	0,00	A-1	268 219,79	5,00	F		4,940	48 599,06	13 250,01	0,00	904,10
2007 MIN255320EUR/0270304	N	0,00	A-1	1 289 212,46	15,00	F		4,950	59 970,25	63 816,02	0,00	25 353,12
2010.063/A101011W	N	0,00	A-1	925 000,00	10,00	F		3,340	100 000,00	29 642,50	0,00	5 016,81
2012.025/A10120105	N	0,00	A-1	2 983 014,88	15,00	F		5,870	134 046,65	174 574,03	0,00	31 124,19
2012.063/A1012250	N	0,00	A-1	600 000,14	5,00	F		5,690	133 333,32	31 721,76	0,00	2 655,33
2014 MON502150EUR	N	0,00	A-1	1 776 250,00	13,00	F		2,400	145 000,00	41 325,00	0,00	3 371,25
2015 MON506772EUR	N	0,00	A-1	1 192 500,00	14,00	F		2,120	90 000,00	24 565,50	0,00	3 874,33
2019 MON530109EUR/0531454	N	0,00	A-1	4 450 000,00	23,00	F		1,120	200 000,00	49 000,00	0,00	4 098,89
2020 MIN534519EUR	N	0,00	A-1	5 750 000,00	23,00	F		0,950	250 000,00	54 479,85	0,00	13 352,78
2021 - 2890	N	0,00	A-1	7 000 000,00	25,00	F		0,940	280 000,00	66 713,89	0,00	32 110,40
EMPRUNT 2023	N	0,00	A-1	600 000,00	25,00	F		1,300	16 985,49	6 472,44	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		26 834 197,27					1 457 934,77	555 561,00	0,00	121 861,20

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										IV
										A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 834 197,27	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		
L	Bâtiments : Agencement Bâtiments	15	18/02/1998
L	Bâtiments : Construction Bâtiments	30	18/02/1998
L	Mobilier / Matériel Bureau : Mobilier	15	18/02/1998
L	Mobilier / Matériel Bureau : Matériel de bureau	10	18/02/1998
L	Mobilier / Matériel Bureau : Mat. Électrique / Electronique	5	18/02/1998
L	Matériels Incendie et Secours : Matériel santé	10	18/02/1998
L	Matériels Incendie et Secours : Incendie et secours	10	18/02/1998
L	Matériels Incendie et Secours : Cellule Amovible Spécialisée	15	18/02/1998
L	Matériel informatique : Périphériques	5	18/02/1998
L	Matériel informatique : Info- Poste de travail	5	18/02/1998
L	Matériel informatique : Info- Système centraux	5	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Classiques	10	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Electrique / Electronique	5	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Spécifiques	20	18/02/1998
L	Matériels divers : Mat Transmissions	15	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : CAS, CID,VLTT, VSR, VPI, CCI, CYNOPHILE	15	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : GCA, SEMI REMORQUE	17	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : MRP	20	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : Autres Vehicule /Secours	10	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : VRM	6	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : VSAB	8	18/02/1998
L	Véhicules Incendie et Secours : Garantie décennale EPA	5	18/02/1998
L	Véhicules Divers : Voitures	10	18/02/1998
L	Logiciels : logiciels d'application et progiciels	8	11/06/2010
L	Logiciels : Logiciels bureautiques	3	11/06/2010
L	Projet refonte syst opérationnel-evolution réseaux radioélec comm opérationnelles (SIOP)	15	14/10/2010
L	Véhicules Feux Urbains : FPT, FPTM, FPTL, FPTLHR, FPTL/SR	17	23/06/2016
L	Véhicules Feux Urbains : EPA, EPSA, EPC	20	23/06/2016
L	Véhicules Feux de Forêts et Divers : CCLA <= 3,5 T, CCLB >=3,5 T, CCLFC, CCFM,CCFS,CCGC, CGCA	20	23/06/2016
L	Véhicules spécialisés et Interventions Diverses : VEMA (CPCE)	20	23/06/2016
L	Véhicules spécialisés et Interventions Diverses : VL , VTP	12	23/06/2016
L	Mobilier / Matériel Bureau : Photocopieurs	5	22/06/2018

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES		A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	B1

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
FONCTIONNEMENT					233 500,00
6574		Participation au budget de fonctionnement	UDSPAM	Association	175 000,00
6574		Participation au budget de fonctionnement	AMISDIS	Association	49 000,00
6574		Participation au budget de fonctionnement	ADRASEC 06	Association	3 000,00
6574		Participation au budget de fonctionnement	Pupilles Orphelins	Association	6 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

IV
B6

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP				Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1		
TOTAL	63 714 106,50	0,00	63 714 106,50	9 667 100,89	9 228 030,42	14 806 674,19	30 012 304,00	
CIS CANNES PASTOUR	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00	330 000,00	300 000,00	800 000,00	3 070 000,00	
CIS CARROS	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	50 000,00	100 000,00	260 000,00	3 590 000,00	
CIS CASTAGNIERS	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	464 265,58	300 000,00	1 235 734,42	0,00	
CIS GUILLAUMES	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	280 000,00	300 000,00	1 500 000,00	1 120 000,00	
CIS ISOLA	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	180 000,00	150 000,00	100 000,00	1 570 000,00	
CIS NICE MAGNAN REHABILITATION ET RENFORCEMENT SISMIQUE	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00	450 000,00	100 000,00	2 200 000,00	750 000,00	
CIS PEGOMAS	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	230 000,00	200 000,00	450 000,00	2 320 000,00	
CIS ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	2 200 000,00	0,00	2 200 000,00	647 205,31	500 000,00	1 052 794,69	0,00	
CIS ST MARTIN VESUBIE	5 200 000,00	0,00	5 200 000,00	645 696,00	500 000,00	1 850 000,00	2 204 304,00	
CIS ST SAUVEUR SUR TINEE	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00	280 000,00	160 000,00	170 000,00	2 590 000,00	
CIS VENCE	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	180 000,00	140 000,00	320 000,00	3 360 000,00	
MATERIELS ROULANTS : 1 BRS	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 1 Camion UMM	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 1 Camion logistique	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 1 VRCH	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 1 VSAV Petit gabarit électrique	86 000,00	0,00	86 000,00	0,00	86 000,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 10 CCRL (SR ou OD)	2 336 068,00	0,00	2 336 068,00	1 360 044,00	0,00	69 000,00	976 024,00	
MATERIELS ROULANTS : 12 VL Electrique	276 000,00	0,00	276 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00	138 000,00	
MATERIELS ROULANTS : 16 CCFM	4 791 253,00	0,00	4 791 253,00	1 692 064,00	0,00	1 224 525,00	1 874 664,00	
MATERIELS ROULANTS : 16 Porte Berce	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	700 000,00	300 000,00	200 000,00	100 000,00	
MATERIELS ROULANTS : 2 BATEAUX POMPES	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 2 BEA HR	628 764,00	0,00	628 764,00	319 764,00	0,00	309 000,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 2 EPA	1 498 908,00	0,00	1 498 908,00	0,00	695 508,00	0,00	803 400,00	
MATERIELS ROULANTS : 2 VLHR	46 270,00	0,00	46 270,00	46 270,00	0,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 2 VSAV 4X4	215 884,00	0,00	215 884,00	215 884,00	0,00	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 24 VTU 1	715 282,00	0,00	715 282,00	0,00	256 203,00	148 526,00	310 553,00	
MATERIELS ROULANTS : 25 VLTT	947 279,00	0,00	947 279,00	371 300,00	0,00	186 347,00	389 632,00	
MATERIELS ROULANTS : 3 CCRM	822 958,50	0,00	822 958,50	0,00	822 958,50	0,00	0,00	
MATERIELS ROULANTS : 3 VSVM Chassis	225 976,00	0,00	225 976,00	77 522,00	0,00	73 130,00	75 324,00	
MATERIELS ROULANTS : 3 VSVM Equipement	549 162,00	0,00	549 162,00	172 800,00	0,00	185 400,00	190 962,00	
MATERIELS ROULANTS : 31 VL	526 555,00	0,00	526 555,00	43 033,00	105 521,92	119 000,08	259 000,00	
MATERIELS ROULANTS : 4 VLI	150 818,00	0,00	150 818,00	0,00	36 050,00	37 131,00	77 637,00	
MATERIELS ROULANTS : 5 FPT	1 504 567,00	0,00	1 504 567,00	293 205,00	293 205,00	297 052,00	621 105,00	
MATERIELS ROULANTS : 5 FPPL	1 271 083,00	0,00	1 271 083,00	489 140,00	0,00	523 076,00	258 867,00	
MATERIELS ROULANTS : 5 VLM	199 573,00	0,00	199 573,00	38 908,00	29 500,00	42 436,00	88 729,00	
MATERIELS ROULANTS : 5 VTP	175 200,00	0,00	175 200,00	0,00	66 990,00	35 009,00	73 201,00	
MATERIELS ROULANTS : 62 VSAV	5 856 544,00	0,00	5 856 544,00	0,00	2 253 954,00	1 165 547,00	2 437 043,00	
MATERIELS ROULANTS : 68 VTU 2	1 179 962,00	0,00	1 179 962,00	0,00	163 140,00	252 963,00	763 859,00	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

IV

B7

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		215,00	0,00	215,00	208,10	0,00	208,10
Adjoint administratif	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	96,00	0,00	96,00	92,40	0,00	92,40
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	21,00	0,00	21,00	20,50	0,00	20,50
Administrateur territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	7,00	0,00	7,00	6,60	0,00	6,60
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Directeur territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	21,00	0,00	21,00	20,20	0,00	20,20
Rédacteur principal de 2ème classe	B	34,00	0,00	34,00	32,40	0,00	32,40
FILIERE TECHNIQUE (c)		154,00	0,00	154,00	146,60	0,00	146,60
Adjoint technique	C	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
Agent de maîtrise principal	C	67,00	0,00	67,00	67,00	0,00	67,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	7,00	0,00	7,00	5,80	0,00	5,80
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien principal de 1ère classe	B	15,00	0,00	15,00	14,00	0,00	14,00
Technicien principal de 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Paramédical de classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Vétérinaire (médecin hors classe)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1 283,00	0,00	1 283,00	1 278,90	0,00	1 278,90
Adjudant	C	545,00	0,00	545,00	544,00	0,00	544,00
Cadre de santé de 1ère classe (Commandant)	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Cadre de santé de 2ème classe (Capitaine)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre supérieur de santé (Lieutenant-Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Capitaine	A	56,00	0,00	56,00	56,00	0,00	56,00
Caporal	C	112,00	0,00	112,00	112,00	0,00	112,00
Caporal-chef	C	65,00	0,00	65,00	65,00	0,00	65,00
Colonel	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Colonel hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Commandant	A	25,00	0,00	25,00	25,00	0,00	25,00
Contrôleur général	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier de classe normale (Lieutenant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier de classe supérieure (Lieutenant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier hors classe (Capitaine)	A	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Lieutenant de 1ère classe	B	31,00	0,00	31,00	31,00	0,00	31,00
Lieutenant de 2ème classe	B	87,00	0,00	87,00	87,00	0,00	87,00
Lieutenant hors classe	A	21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
Lieutenant-colonel	A	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Médecin de classe exceptionnelle (Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin de classe normale stagiaire (Capitaine)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin de classe normale titulaire (Commandant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin hors classe (Lieutenant-Colonel)	A	5,00	0,00	5,00	3,70	0,00	3,70
Pharmacien de classe exceptionnelle (Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Pharmacien de classe normale stagiaire (Capitaine)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien de classe normale titulaire (Commandant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien hors classe (Lieutenant-Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sapeur	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sergent	C	306,00	0,00	306,00	304,20	0,00	304,20
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1 655,00	0,00	1 655,00	1 633,60	0,00	1 633,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Corps des préparateurs en pharmacie hospitalière technicien paramédical de classe supérieure	B	MS	684	0,00	3-3-1°	CDI
Corps des préparateurs en pharmacie hospitalière technicien paramédical de classe supérieure	B	MS	707.0	0,00	3-3-1°	CDI
Info ingénieur HORS CLASSE Directeur systèmes information	A	TECH	1100	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur Chargé de la construction des opérations bâtimentaires	A	TECH	518,0	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur Chargé de la construction des opérations bâtimentaires	A	TECH	611	0,00	A	CDD
Ingénieur Chargé de la construction des opérations bâtimentaires	A	TECH	518	0,00	A	CDD
Ingénieur principal Chargé des systèmes de traitement de l'alerte	A	TECH	791.0	0,00	3-3-2°	CDI
Médecin hors classe (Lieutenant-Colonel) sous direction de santé	A	OTR	1216	0,00	3-3-2°	CDD
Service de Santé et de Secours Médical Vétérinaire	A	OTR	1150.0	0,00	3-3-1°	CDI
Médecin hors classe de SPP	B	TECH	599.0	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien principal de 2ème classe chargé de la construction des opérations bâtimentaires	B	TECH	458	0,00	3-3-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel.
ANIM: Animation.
PM: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
3-b°: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.
3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2: vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2°: emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-3°: emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-4°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

SERVICE DEPART. INCENDIE SECOURS A.M. - SDIS BP - BP - 2023

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A. : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	C3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement public départemental	Cantine administrative	01/01/2003	14/03/2003	28060051100263	SPA	non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/11/2022

Présenté par le président (1),

A Nice, le 06/12/2022

le président,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session

A Nice, le 06/12/2022

Les membres du conseil d'administration,

Borré Anthony	
Carlin Jean-Jacques	
Carretero Didier	
Deliquaire Bertrand	
Dermit Jean-Pierre	
Donadey Pierre	
Duquesne Céline	
Gasiglia Bertrand	
Ginésy Charles-Ange	
Lellouche Vanessa	
Migliore Caroline	
Olivier Michèle	
Rossi Michel	
Sattonnet Anne	
Thaon Jean	
Verola Auguste	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice: 22

Nombre de membres présents: 16

Nombre de suffrages exprimés: 17 (16 + 1 pouvoir)

VOTES:

Pour: 17

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de convocation: le 18 novembre 2022

Présenté par le président,
A Nice, le 6 décembre 2022

Le président,



Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session
A Nice, le 6 décembre 2022

Les membres du conseil d'administration,



Certifié exécutoire par M. le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14.12.2022
et de la publication le 14.12.2022

A Villeneuve-Loubet, le 14.12.2022

